ASSOCIATION POUR LE
DÉVELOPPEMENT
DU PORT DE CARTERET
Association loi 1901

Notre association regroupe les acteurs du monde maritime de Barneville-Carteret. Nous sommes tous investis dans le développement touristique et économique pour l'avenir de notre village. Nous sommes soucieux de le voir évoluer pour notre génération et les suivantes.

Pour parfaitement apprécier le projet d'aménagement de notre port, il est indispensable de faire le point des 25 dernières années : avant le port de plaisance actuel et jusqu'à maintenant. La mémoire collective étant relativement volatile, cet historique est important.

Il y a 25 ans, on avait quoi ? Une station qui vivait sur une routine qui s'était installée depuis plusieurs décennies : des villas, des commerces anciens, un port d'échouage, un port de pêche, des plages. Calme repos détente : c'était le slogan de l'époque !

25 ans plus tard, quel bilan ? Si l'on retient l'aspect purement maritime, le bassin de plaisance et d'échouage représentent aujourd'hui 450 bateaux, le port de pêche s'est développé avec des unités plus grandes et plus performantes grâce au confort des quais refaits et d'un niveau du chenal abaissé de 2 m. La vedette SNSM est devenue beaucoup plus importante, la Goélette du Cotentin « Neire Mâove » propose une activité au départ de Carteret. De nombreuses associations nautiques ont vu le jour ou se sont développées : l'école de voile, le club d'aviron, le Yacht Club, les doris avec Tolet Général, les pêcheurs plaisanciers. Ces associations drainent plus de 400 membres.

De nombreuses manifestations ont été rendues possibles : l'accueil du tour des ports de la manche, les nombreux bateaux visiteurs, la course Jersey-Carteret à l'aviron, pour ne citer que les plus importants.

Le Port des Isles a généré une quinzaine d'emplois directs entre le bureau du port et les professionnels du nautisme, auquel il faut ajouter les emplois liés au développement de la pêche. C'est un lieu de promenade très prisé.

Mais cela n'est pas le plus important.Le véritable bonus concerne les emplois indirects liés au boom économique qu'a connu la station de Barneville-Carteret dans tous les secteurs : l'artisanat et de la restauration pour les plus visibles.

Interrogeons-nous sur ce que serait Barneville-Carteret sans le port de plaisance.
L'agrandissement de L'hôtel de la Marine aurait-il été fait ? L'hôtel du Cap et l'hôtel des Ormes auraient-ils existé ? La Potinière, Le Russel, L'abri, le développement de la Kalakiki, pour les principaux seraient-ils ce qu'ils sont à ce jour ? Les métiers du bâtiment ont eux aussi connu une croissance importante, avec les nombreuses rénovations et les constructions neuves. Que serait devenue la rue de Paris. Actuellement, le commerce y est florissant ! Que serait la location saisonnière et le développement des campings, le golf et toute l'offre d'activités de loisirs ?...
Oui, ces emplois indirects estimés à plus d'une centaine sont attachés à la conséquence directe de **la création du Port des Isles**, qui **a transformé notre économie locale.**
Mais, et c'est là tout le succès de cette évolution, Barneville-Carteret n'a pas perdu son âme. Les nouveaux arrivants ont apprécié et adopté notre ambiance si particulière.

Nous militons très activement pour l'aménagement portuaire qui est proposé par le département.

C'est un projet économique estimé à 7 M€. La commune et le département y travaillent assidument depuis 6 ans. Nous avons constaté que tous les aspects techniques et fonctionnels avaient été étudiés : la sédimentologie, le courant, le clapot, le stationnement.
L'aménagement a pris en compte l'efficacité et le confort des usagers. Un ponton est réservé à la pêche professionnelle. L'école de voile et le club d'aviron profiteront d'un plan d'eau permanent et connaîtront un développement considérable.
Ce n'est pas seulement l'augmentation du nombre de places qui est important. Comme pour la création du Port des Isles, le développement économique et touristique fera un bond en avant.
En parallèle de ce projet, il est prévu l'aménagement d'une promenade sur les quais, l'aménagement d'un chemin le long du havre et le grand aménagement d'une promenade sur le boulevard maritime de Barneville plage.

Nous vous invitons à participer et faire participer votre entourage à l'enquête publique. Votre avis compte.

Habituellement, seules les critiques et les opposants se manifestent.

L'enquête publique se déroule du mardi 9 avril 2019 au jeudi 16 mai 2019 dans les mairies de Barneville-Carteret, Les Moitiers d'Allonne, Port-Bail-sur-Mer, Saint-Georges-de-la-Rivière et Saint-Jean-de-la-Rivère

Vos observations peuvent être :

> **consignées par écrit**, sur le registre prévu à cet effet, aux jours et heures habituels d'ouverture des mairies

> **adressées par voie postale,** sous pli cacheté, à l'attention du commissaire-enquêteur, à la mairie de Barneville-Carteret (50270)

> **adressée par voie électronique,** sur un registre dématérialisé, sur le site internet suivant : **https://www.registredemat.fr/enquete-port-barneville**

> **adressées par courrier électronique**, à l'adresse suivante : **pref-ep-port-barneville@manche.gouv.fr**

Le tribunal administratif de Caen a désigné M. Bruno Boussion, expert agricole et foncier, pour remplir les fonctions de commissaire-enquêteur. Il se tient à la disposition du public pour recevoir toutes observations et propositions sur le projet aux dates et heures mentionnées ci-dessous :

Mardi 9 avril	de 9h00 à 12h00	à la mairie de Barneville-Carteret
Jeudi 18 avril	de 14h30 à 17h30	à la mairie de Saint-Georges-de-la-Rivière
Mardi 23 avril	de 9h00 à 12h00	à la mairie de Saint-Jean-de-la-Rivière
Mardi 23 avril	de 13h30 à 17h30	à la mairie des Moitiers d'Allonne
Lundi 29 avril	de 13h30 à 16h30	à la mairie de Port-Bail-sur-Mer
Jeudi 16 mai	de 9h00 à 12h00	à la mairie de Barneville-Carteret

Soutenons l'intérêt général et le développement de notre commune.

INTEGRATION PAYSAGERE

Avant
aménagement

Après
aménagement

Avant
aménagement

Après
aménagement

Aire de stationnement
Av. de la République
R. Valrone
Aire de carénage
Nouvelles places de stationnement
Centre nautique : local technique portuaire et sanitaires
Talus capitainerie reprofilés
Pr. J. Barbey d'Aurevilly
Ponton multi-activité et pêche
Ponton multi-activité et pêche
Ponton visiteur grande-plaisance
+339 places sur ponton
Seuil arasé
Ponton brise-clapot
Pr. Abbé Lebouteillier
Bassin permanent 13 ha
Talus profilés
Souille – 4 mCM
Nouveau seuil à porte abattante – 6,3 mCM
0
100m
200m

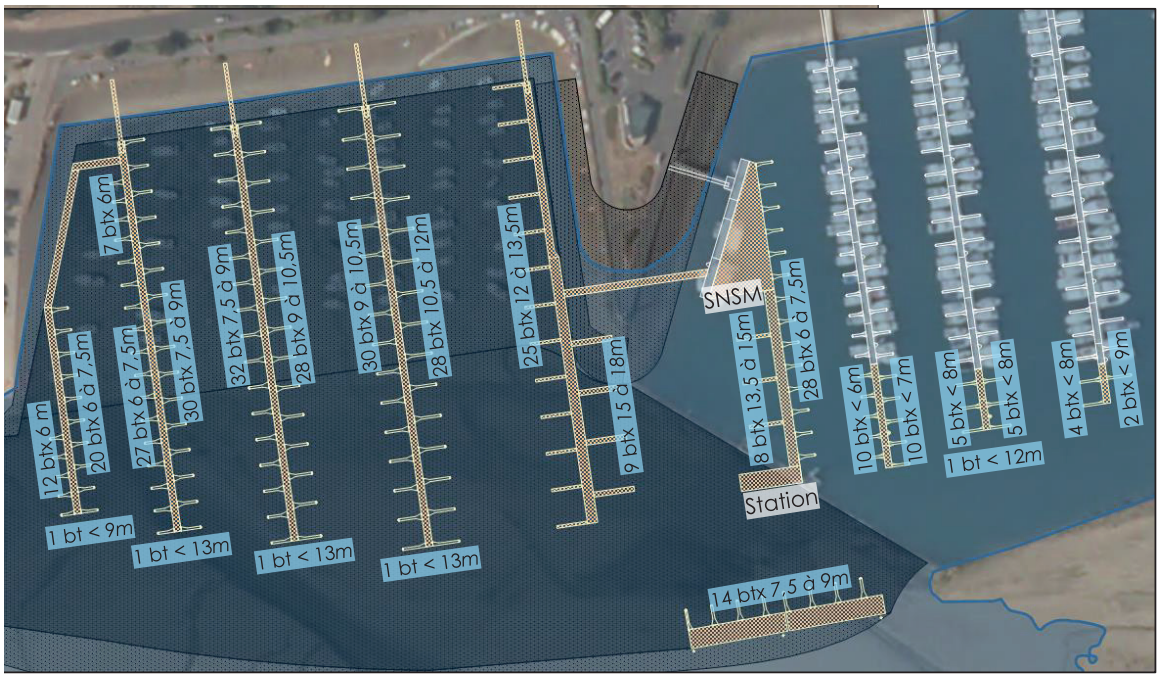
7 btx 6m
12 btx 6 m
20 btx 6 à 7,5m
27 btx 6 à 7,5m
30 btx 7,5 à 9m
32 btx 7,5 à 9m
28 btx 9 à 10,5m
30 btx 9 à 10,5m
28 btx 10,5 à 12m
25 btx 12 à 13,5m
9 btx 15 à 18m
SNSM
8 btx 13,5 à 15m
28 btx 6 à 7,5m
10 btx < 6m
10 btx < 7m
5 btx < 8m
5 btx < 8m
4 btx < 8m
2 btx < 9m
1 bt < 12m
Station
1 bt < 9m
1 bt < 13m
1 bt < 13m
1 bt < 13m
14 btx 7,5 à 9m